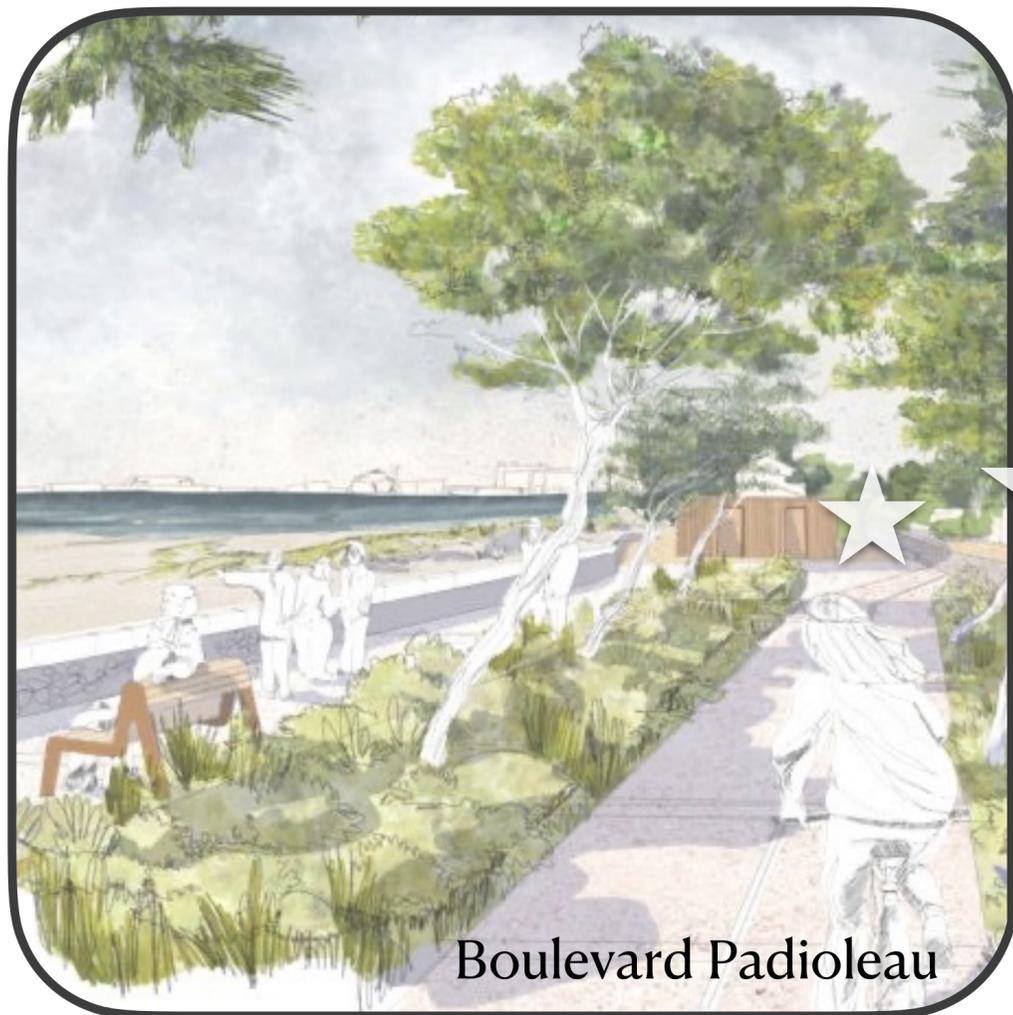
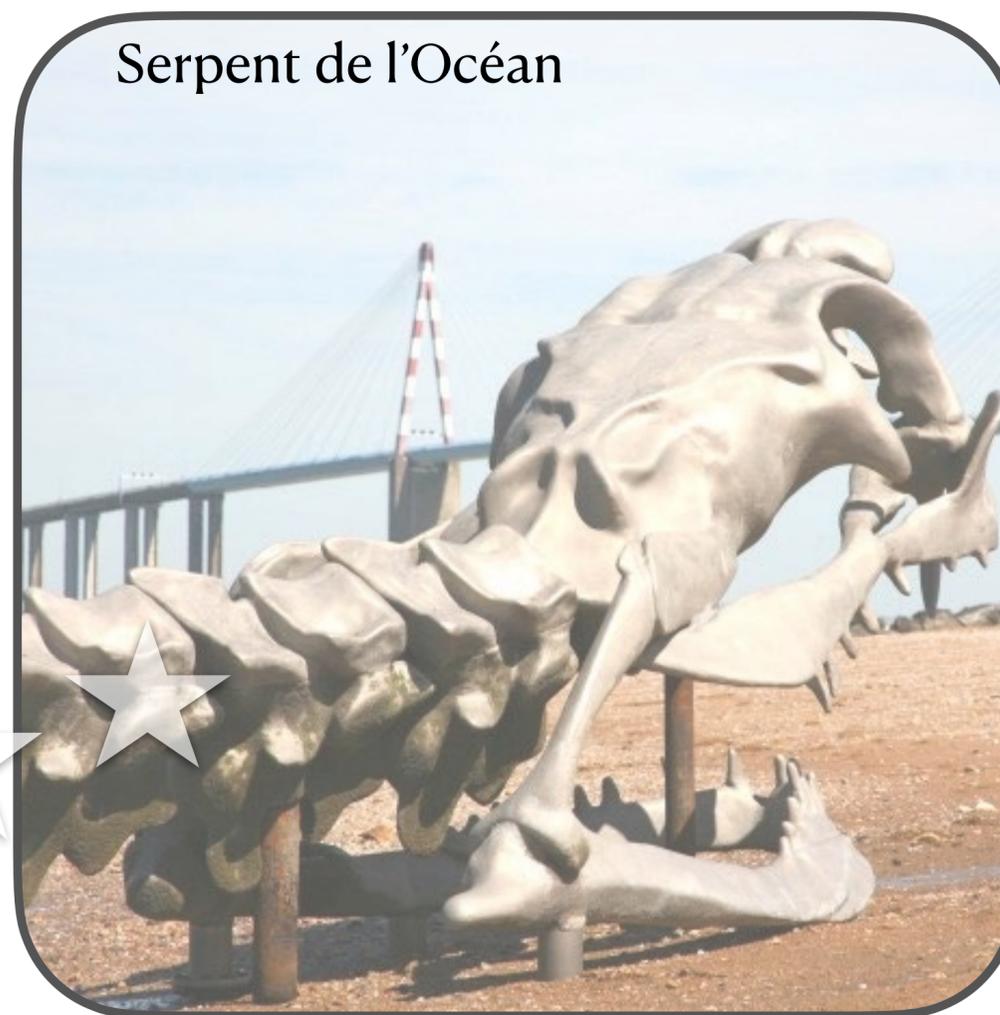


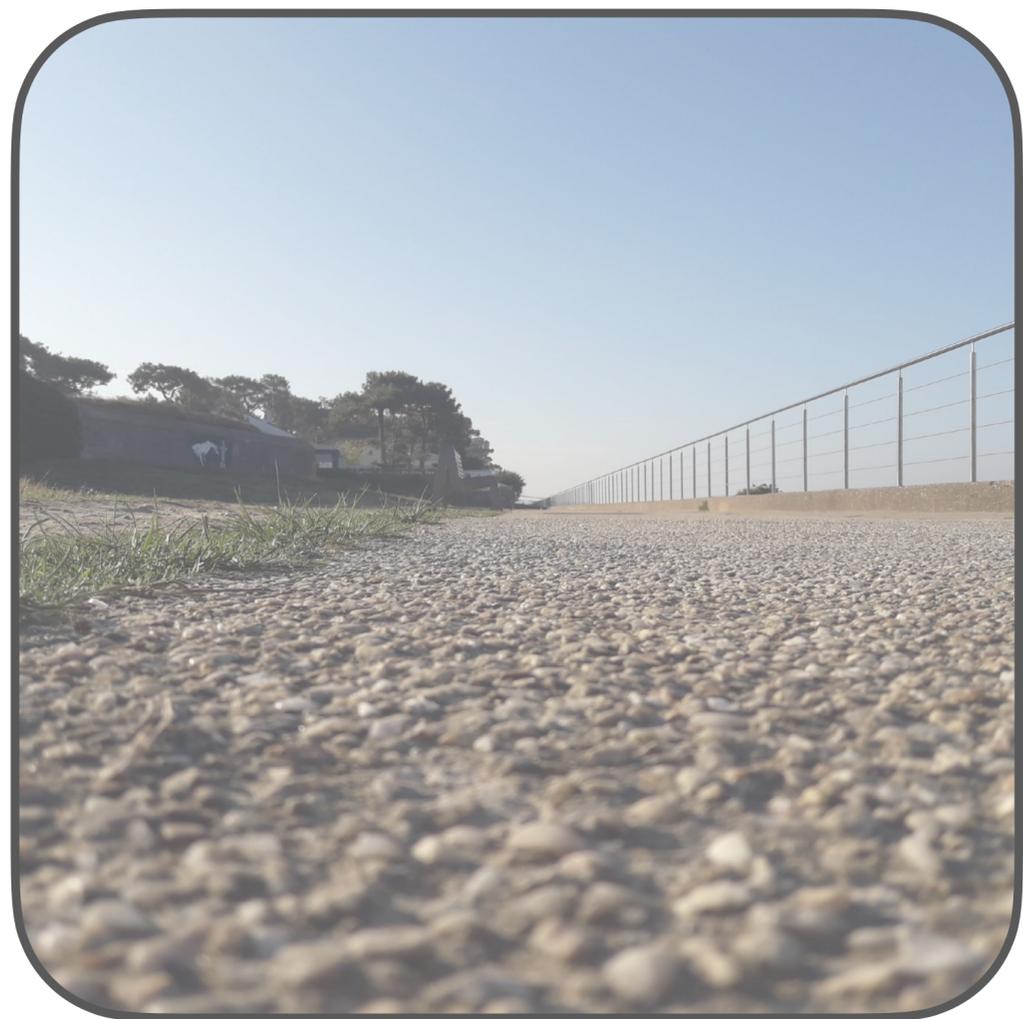
Balisage du chemin côtier



Trait d'union lumineux
et harmonieux
entre
2 sites
remarquables



Balisage du chemin côtier



QUOI ?

Créer un balisage lumineux et harmonieux entre le boulevard Padioleau et le Serpent de l'Océan.

POURQUOI ?

Distant d'environ 2 km les 2 sites remarquables ne bénéficient pas d'aménagement lumineux facilitant le cheminement de l'un à l'autre.

Les faisceaux lumineux des balises seront blancs et placés uniquement dans le sens du chemin côtier, côté habitation. (aucune perturbation lumineuse visible de l'océan)

Balisage du chemin côtier



POUR QUI ?

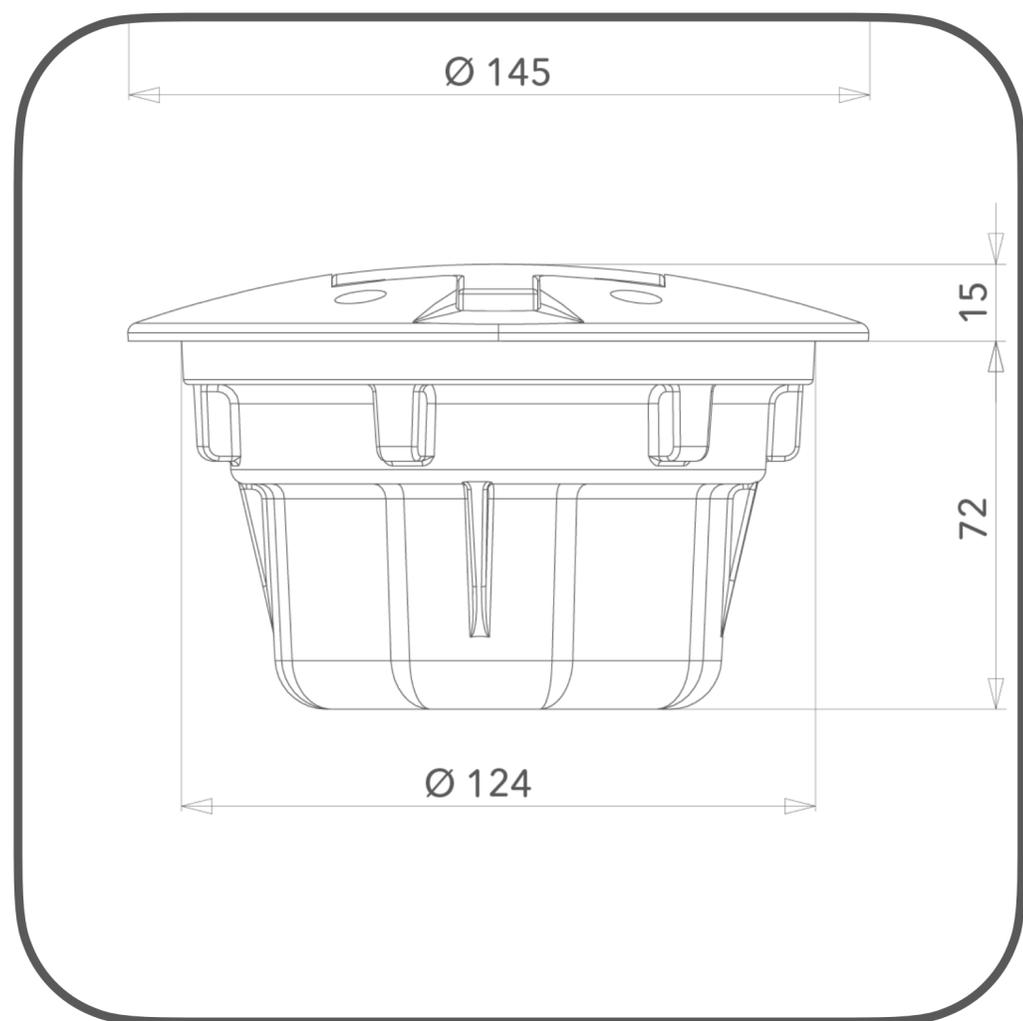
Pour toutes les personnes désireuses d'emprunter le chemin côtier plutôt que l'axe routier à la nuit tombée.

OÙ ?

Le long du chemin côtier l'implantation des balises est techniquement possible entre le Serpent de l'Océan et 80 m au sud du château de la Duchesse Anne.

En dessous de cette zone, l'éclairage de la route à proximité assure un éclairage partiel du chemin.

Balisage du chemin côtier



SON COÛT ?

Chaque balise a un coût unitaire d'achat de 399 € TTC.
96 balises (soit 38 304 €) sont nécessaire pour une
implantation tous les 15m.

Le coût d'installation (carottage) est toujours en cours
d'estimation.

LES + DU PROJET

- _ autonome (solaire, sans coût de fonctionnement)
- _ local (entreprise d'électricité implantée à St Brévin)
- _ respectueux de la faune et de la flore (leds d'accompagnement)